



# Taam Koεεga

Bulletin trimestriel interne d'information et de communication

Jan-Fév-Mars 2006 n° 00

## Editorial

**Mme Marceline Ouédraogo**  
Fondatrice de l'ASY

Aujourd'hui, plus qu'hier, le monde associatif connaît un dynamisme assez particulier au Burkina Faso. Aussi bien par leur nombre que par les objectifs qu'elles poursuivent, les associations sont diverses. Farouchement déterminés à atteindre leurs objectifs, les différents groupements ou regroupements mettent les bouchées doubles pour réussir leurs activités au profit des publics cibles. C'est ainsi qu'en ce qui concerne l'Association Songtaab Yalgré (ASY), dont les femmes en milieu rural constituent la population cible et dont les activités reposent essentiellement sur la production, la transformation et la commercialisation du beurre de karité, nombre d'actes ont été posées. Les acquis engrangés dans la mise en œuvre de notre programme d'action ont suscité en nous le besoin de communiquer. Communiquer entre les groupements membres de Association Songtaaba d'une part et entre l'ASY ; le reste de la population ainsi que les partenaires techniques et financiers d'autre part. D'où ce



bulletin. Ce support trimestriel d'information que nous voulons le miroir des activités de l'association, de la vie de l'association. Dans cette démarche donc, nous entendons donner l'information nécessaire aux différents groupements membres et aiguïser par la même occasion la curiosité de ceux qui, jusque-là, accordent peu d'importance aux vertus de « l'or vert » du Burkina qu'est le Karité. Nous savons compter sur votre bonne volonté à nous accompagner dans notre initiative.

*Bonne lecture !*

## SOMMAIRE

	Page
<b>Éditorial</b>	1
<b>Interview</b>	
Mme Marceline Ouédraogo	2
<b>ACTUALITE</b>	
Bilan des activités de l'ASY	5
MIPROKA	7
<b>Nouvelles et Agenda</b>	8

Mme Marceline OUEDRAOGO

« C'est par le travail que la femme peut s'épanouir ».



*Elle est d'une vitalité exceptionnelle, d'une taille moyenne et d'une corpulence imposante. Depuis une dizaine d'années, elle est piquée d'une volonté de fer de sortir les femmes du Burkina de la pauvreté, à travers la production, la transformation et la commercialisation du beurre de karité. Elle, c'est Mme Marceline Ouédraogo, fondatrice de l'Association Songtaab- Yalgré (ASY), que Taam-Koega a rencontré pour vous. Elle donne ici l'objet de son combat, les résultats engrangés, les difficultés rencontrées...Lisez plutôt.*

**Qu'est-ce que l'ASY, dont vous êtes la coordinatrice ?**

L'Association Songtaab Yalgré est une organisation professionnelle de femmes. Elle a comme activités la transformation des produits locaux, plus précisément le beurre de

karité conventionnel et biologique et ses dérivés.

Nous attendons par beurre biologique le beurre produit à partir du karité qui n'a pas subi l'effet de substances chimiques (intrant, pesticide). Donc un beurre naturellement pur.

Le beurre conventionnel est celui qui est exploité en ne tenant pas compte de cette rigueur biologique.

L'objectif de l'Association est de lutter contre la pauvreté en aidant les femmes à s'épanouir dans leur environnement parce que vous savez qu'au Burkina Faso, près de 90% des femmes sont analphabètes. Ensuite, elles sont de plus en plus pauvres. Donc nous avons voulu créer un emploi pour les femmes à partir des savoir-faire de leurs mères. Et c'est ainsi que nous nous sommes dit que la valorisation du beurre de karité pouvait contribuer à cela.

**Parlez-nous des activités que vous menez.**

Sur le terrain, nous avons comme activités principales la transformation et la commercialisation du beurre de karité certifié bio et conventionnel, la formation des membres telle que l'alphabétisation et la gestion bio. Les dérivés concernent la fabrication de confiture biologique et les savons (savons de toilette et savons de lessive). Nous avons des activités annexes qui sont la préparation du piment assaisonné, de la farine de maïs, du soubala. Tout cela entre dans le cadre de la transformation des produits locaux. Mais ce sont là des activités annexes parce que ces produits sont écoulés localement.

Nous avons commencé par la valorisation du beurre de karité parce qu'il est considéré comme « l'or vert » des femmes

du Burkina. En effet, le karité pousse sauvagement en brousse. Les femmes n'ont pas besoin forcément d'investir leur argent dans la plantation de cet arbre avant de bénéficier de ses fruits. Ces fruits sont très riches en protéine et on utilise le beurre de karité dans la fabrication des cosmétiques, du chocolat ainsi que dans l'alimentation. Le beurre est également très sollicité par les thérapeutes.

## **Comment est structurée votre association ?**

Songtaab-Yalgré est composée de trois grandes instances de décision : il y a l'Assemblée Générale (AG), le conseil d'administration et le secrétariat permanent.

Le Conseil d'administration est composé des représentants de chaque groupement membre de l'Association Songtaaba Yalgré. Il comprend treize (13) membres et se réunit tous les 2 ans pour faire le bilan des activités menées, établir un planning trimestriel ou mensuel des activités, prendre les décisions qui s'imposent, adopter au besoin des lois portant sur les statuts et le règlement intérieur.

L'Assemblée Générale, quant à elle, prend en compte les membres des différents groupements membres dans les villages (10 villages au total) que sont : Boussé, Boulsin, Gampèla, Kombissiri, Saponé, Songpélcé, Siglé, Fada, Koudougou, To.

Il y a également les Comités de

gestion des deux projets (les projets Karibio et MIPROKA). Chaque projet dispose de personnel, d'un plan d'action pour la mise en œuvre de ses activités. Chaque samedi du mois donc, ces comités de gestion, composés des responsables et du personnel de ces projets, des membres du Conseil d'administration, se réunissent, pour faire l'état de ce qu'on a eu à réaliser dans le mois et examiner les actions à mener pour le mois qui suit, recueillir les difficultés éventuelles et y proposer des solutions.

## **Qui peut en être membre ?**

Peut être membre de l'ASY, toute femme désirant travailler dans le cadre de la transformation des produits locaux. A l'Association Songtaaba, nous travaillons beaucoup sur le terrain. Mais nous avons des conditions d'adhésion. Nous n'acceptons pas les inscriptions à titre individuel, mais plutôt celles des groupements de femmes. Donc, si une femme veut être membre de Songtaaba, il faut d'abord qu'elle adhère à un groupement membre de l'ASY. Le droit d'adhésion est de cinquante mille (50 000) francs et la cotisation annuelle est de vingt-cinq mille (25 000) francs.

## **Depuis la création de votre structure, quels changements positifs avez-vous apportés aux conditions de vie des femmes en milieu**

## **rural ?**

Il y a eu quand même des changements positifs. Au niveau du projet karité biologique, le karité traité est acheté à 200 F/kg, contrairement aux autres qui achètent le kg à 30F. Donc nos activités permettent aux femmes d'avoir des revenus importants. L'ASY est arrivée à doter des groupements de femmes de machines de production et de traitement des amandes bio dans les villages. Ce qui leur permet d'avoir un double revenu : les revenus sur les amandes de karité bio et ceux sur la transformation du karité biologique. Il faut signaler aussi qu'une femme qui produit le beurre de karité biologique au moins le SMIG par mois. Le changement que j'ai aussi constaté au niveau des familles, c'est qu'avec leurs revenus, les femmes arrivent à s'acheter des moyens de déplacement, à payer la scolarité de leurs enfants. Les 1 014 femmes qui composent le groupe bio l'Association s'épanouissent mieux, car elles disposent d'un certain savoir, vu qu'elles sont formées. Elles s'habillent également mieux, etc. Ce qui est très positif.

## **Avez-vous bénéficié de soutiens dans la mise en œuvre de vos activités ?**

Pour la mise en place du projet karibio nous avons bénéficié d'un appui financier de la NOVIB pour l'acquisition des infrastructures et des équipements.

Dans le cadre du renforcement des capacités, l'ASY est soutenue par la SNV et le CECI. Pour la promotion de nos produits par exemple, nous bénéficions de l'appui de la Maison de l'Entreprise.

## **Rencontrez-vous des problèmes particuliers avec vos populations cibles ?**

Quelques-unes, parce que nous arrivons à conscientiser les femmes et notamment leurs maris, à qui nous demandons un partenariat avec leurs femmes. La difficulté que nous avons au niveau des villages, c'est l'accès à la terre. La femme n'a pas accès à la terre, et nous travaillons actuellement avec les chefs de terre et les préfets afin d'avoir des terres pour les femmes pour qu'elles puissent mener leurs activités. Une des difficultés que nous avons aussi, c'est le fait que beaucoup de groupements de femmes veulent adhérer à l'ASY. Les moyens de l'Association étant limités, nous ne pouvons pas prendre tout le monde en compte. Ce qui est

bien dommage. Il y a aussi le problème de l'écoulement du beurre. Nous avons une capacité minimum de production de 60 tonnes par mois. Or, nous n'avons pas assez de marché pour écouler cette quantité assez rapidement. Ce qui pose problème. Nous avons besoin aussi d'une promotion plus accrue de nos produits, etc. L'Association ne dispose pas non plus de moyen pour équiper les 10 groupements membre de matériels adéquats de production. Nous n'avons pu équiper que 6 groupements.

## **A l'étape actuelle de l'évolution de vos activités, avez-vous le sentiment que vos objectifs sont atteints ?**

Pas tout à fait, car une partie de nos membres qui est le groupe du conventionnel ne s'épanouit pas encore comme les autres. Donc il y a encore du chemin, mais on peut dire que nos objectifs sont atteints à 50 %.

## **Auriez-vous un appel à lancer à vos collaboratrices, à vos partenaires ?**

Je voudrais demander aux femmes d'être assidues au travail parce qu'il n'y a que le travail qui permet à la femme de s'épanouir, de subvenir aux besoins de sa famille. Donc je leur demande de persévérer dans le travail en tenant compte de la qualité des produits. Sans qualité, il n'y a pas de marchés porteurs. A l'endroit de nos partenaires techniques, nous demandons que le partenariat se poursuive, car avec leur appui technique, l'ASY a pu avoir la force d'émerger et d'atteindre quelque peu ses objectifs. A l'endroit des bailleurs de fonds, il faut dire que le coup de pouce dont nous avons bénéficié n'est pas une peine perdue. Et nous mettons tout en œuvre pour que ce que nous nous sommes fixé comme objectif soit une réalité et soit un exemple pour les autres.

Propos recueillis par  
**Alex BIMBIRI**

**Taam Koεεga**  
**Trimestriel interne d'information  
et de communication**  
**de l'Association Songtaab Yalgré (ASY)**  
**Directrice de publication**  
Mme Marcelline Ouédraogo  
**Coordination des rédactions**  
N'Dembé Noélie  
Tondé Blandine  
**Saisie et Montage**  
Nomguierma Valérie  
Traoré Kadiatou

*Lisez et faites lire  
Taam Koεεga*

## Bilan 2004-2005 des activités de l'ASY : 90 % du travail accompli !

**L'Association Songtaaba Yalgré, qui a travaillé sur la base d'un programme élaboré en 2004, a, à l'issue de l'année 2005, établi un bilan des activités menées, par l'entremise d'un consultant. Il ressort des travaux de ce dernier, datés de janvier 2006, que le bilan est satisfaisant au regard des succès enregistrés.**

Dans la vie de toute association, institution ou projet de développement, la fin d'année constitue une période où le comité exécutif marque un arrêt pour jeter un regard rétrospectif sur l'ensemble des activités menées au cours de l'année écoulée. L'objectif de cet acte est de déceler ce qui a marché et ce qui l'a été moins ou pas du tout, dans l'exécution des tâches contenues dans un programme préalablement établi.

Songtaaba n'a pas dérogé à la règle, elle qui avait un programme d'activités diversifiées à réaliser au cours de l'année 2005.

Au nombre des activités à réaliser, la mise en œuvre du projet MIPROKA ; le ramassage et le traitement des amandes par les femmes des groupements, la production de beurre bio, entrant dans le cadre du projet karité biologique.

Pour ce qui est du projet MIPROKA, l'Association Songtaab Yalgré a travaillé à asseoir les structures de base et à les équiper grâce à l'appui



Séance d'alphabétisation en mooré

de l'IICD. Ce qui a contribué à rendre ce projet quasiment opérationnel en fin 2005.

Quant au projet Karité biologique, beaucoup d'efforts ont été faits, et l'ASY a eu recours aux médias pour une plus grande visibilité des produits. C'est ainsi que grâce au concours de la presse, doublé de la participation de l'Association à des foires nationales et internationales (en Europe, Amérique, Asie)

les produits (beurre, savon, confiture de pulpe de karité) ont pu être vulgarisés. C'est ce qui explique la vente avancée du beurre conventionnel produit par le groupement de Gounghin, et du beurre biologique fabriqué par le centre de Songpelcé et les groupements de Saponé et de Bouslin.

Il en est de même pour la confiture de pulpe de karité, qui a connu un immense succès

auprès des consommateurs. Sachant que pour faire mieux connaître leur association et leurs produits la promotion ne pouvait se limiter aux colonnes des journaux et aux écrans télévisuels, l'Association Songtaab Yalgré a organisé au cours de l'année écoulée, un dassandaga suivi d'activités sportives dans la localité de Boulsin. Cela, afin de se frotter aux populations et de mieux écouler leurs produits.

Au cours de l'année 2005, l'ASY a également initié des formations au profit des membres des deux projets afin de développer leurs aptitudes individuelles et collectives dans le but d'atteindre des résultats plus probants. L'acquisition par exemple d'équipements

informatiques et d'un laboratoire de contrôle de qualité, de même que le besoin d'alphabétiser ses membres sont entre autres les raisons qui ont prévalu à l'organisation de ces formations initiales et/ou complémentaires par l'ASY.

L'exploitation de superficies emblavées en sésame, niébé, arachides, mil, la confection des mottes de terre, le semis de noix, la plantation de haies vives... n'ont pas non plus été occultés par Songtaab Yalgré, dont les activités, faut-il le rappeler, sont pilotées par un Comité de gestion présidé par Mme Marceline Ouédraogo. Toutes ces actions, parmi tant d'autres, ont été menées avec plus ou moins de succès.

Cependant, il convient de noter que tout n'a pas été rose pour l'ASY dans l'exécution des tâches qu'elle s'était assignées. Des difficultés se sont posées à elle dans l'accomplissement de ses missions. C'est le cas par exemple du déclassement des amandes biologiques en amandes conventionnelles en 2004-2005, la capacité limitée des magasins d'entreposage, l'écoulement lent du beurre, la perte d'une grande partie des pépinières, etc.

Qu'à cela ne tienne. Songtaaba, qui a débuté l'année avec une volonté farouche de réussir son pari, a pu accomplir ses missions à 90 %, d'où un réel motif de satisfaction.



Production du beurre de karité par barattage

## MIPROKA

### L'Information sur le karité bientôt à portée d'un clic de souris

**Née de la volonté des membres de Songtaaba de renforcer leurs activités, la Maison d'Information et de Promotion du Karité (MIPROKA) est un projet qui sert de vitrine de vulgarisation du karité et de ses produits dérivés. Un projet novateur et porteur, que nous vous invitons à découvrir.**

Situé dans les locaux de l'Association Songtaab-Yalgré (ASY), et placé sous la conduite de Mme N'Dembé Noëlie, le projet MIPROKA est un pur produit des réflexions des membres de ladite association, qui ne tarissent pas d'initiative depuis la création de leur structure. En effet, dans le souci de développer les activités de ses membres, l'ASY a éprouvé le besoin de créer un cadre d'information et de promotion des activités de production du beurre de karité. D'où alors la Maison d'Information et de Promotion du Karité (MIPROKA).

Pour répondre au mieux aux attentes de l'ASY, il a été assigné, comme missions, à MIPROKA, l'édition d'un bulletin d'information, la réalisation d'émissions radiophoniques et télévisuelles, la mise en place d'un centre de documentation, la création de centres MIPROKA, la formation du personnel en NTIC, la mise à jour du site web.

Aujourd'hui, en plus du centre de documentation qui est déjà opérationnel, toutes les autres tâches sont en phase terminale d'exécution.

Etant à ses débuts, le projet ne couvre que les villages de Saponé et de Boussé où ont été édifiés des centres MIPROKA. Dans ces centres, vous trouverez exposés les produits dérivés du karité (savons de toilette et de lessive) avec la possibilité de s'y ravitailler. Ces lieux sont également des cadres privilégiés de communication et de



Formation des animatrices en informatique

circulation d'informations entre les membres de Songtaaba en particulier, et entre l'ASY et les autres actrices et acteurs des filières agricoles en général. Par ailleurs, ces locaux seront des endroits indiqués pour orienter les potentiels acheteurs de beurre de karité vers les centres

de production et de vente de ce produit.

Les centres MIPROKA seront équipés d'ordinateur, de téléphones fixes et de cellulaires, de photocopieuses ainsi que de connexion Internet, pour les besoins de communication entre ces centres et la maison mère.

Soucieuse de l'entretien du matériel et de sa bonne marche, MIPROKA a tenu une formation des animatrices au bénéfice des femmes de Saponé et de Boussé, en technique de gestion des centres. Cette formation permettra une gestion rigoureuse du matériel et du téléphone afin d'éviter les factures exorbitantes et de sauvegarder les équipements.

Les animatrices ont également été initiées à l'informatique de base. MIPROKA, comme on le voit, est un projet qui a été bien pensé aussi bien dans sa conception que dans la mise en œuvre de ses activités.

## NOUVELLES & AGENDA

**Le trimestre à venir sera pour Songtaaba, une période d'intenses activités. Ainsi, au cours des mois d'avril et de mai, l'Association poursuivra ses activités d'alphabétisation de ses membres, ainsi que la fabrication des mottes de terre.**

• Dévouée à mieux s'équiper, Songtaab-Yalgré compte achever la construction du laboratoire d'analyse et de l'unité de production alimentaire bio d'ici la fin avril.

• Les 19, 20, 21 mai prochain, l'ASY procédera au lancement du projet MIPROKA dans les localités de Bousé et de Saponé.

• Soucieuse de partager son expérience et recevoir celles des autres, Songtaaba participera, du 31 mai au 2 juin, au 11e Forum international de développement des entreprises (FUTURALLIA), qui se tiendra en Pologne.

• Dans cette même logique, l'Association sera présente, du 6 au 9 avril, au Symposium africain sur le commerce équitable au Bénin, ainsi qu'au Salon international des industries et techniques agro-alimentaire de l'Afrique (SIAGRO) qui aura lieu du 24 au 27 avril.

